



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC D'ABITIBI**

**AMOS, LE 22 FÉVRIER 2018 - La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi est heureuse d'annoncer que son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est fin prêt à être mis en œuvre avec la collaboration du Centre local de développement (CLD) Abitibi.**

Pour procéder à cette mise en œuvre, la MRC d'Abitibi a mandaté, par résolution, la conseillère au développement des entreprises agroalimentaires du CLD Abitibi, M<sup>me</sup> Alice Chagnon, détenant plus de 25 ans d'expérience dans le domaine agricole et ayant activement participé à l'élaboration du PDZA. Celle-ci sera responsable de coordonner la démarche qui doit répondre aux cinq enjeux prioritaires du PDZA, soit (1) le financement et la gestion des risques des productions, (2) l'entrepreneuriat et le développement des compétences, (3) la relève agricole et le démarrage d'entreprises, (4) le développement des sols, ainsi que (5) la propriété des terres. Cette année, près d'une vingtaine d'actions ont été ciblées en lien avec les enjeux prioritaires 1, 3 et 5 et seront réalisées avec l'aide de partenaires identifiés.

Entamée en avril 2015, cette planification est l'aboutissement d'un travail de concertation qui aura duré près de 2 ans et aura permis de recueillir les propositions de plus de 70 partenaires, citoyens et producteurs agricoles. Ces derniers ont identifié 72 actions dont la réalisation est prévue au cours des 15 prochaines années. Au total, quatre ateliers thématiques, deux assemblées publiques, des rencontres individuelles, une vingtaine de rencontres du comité technique et directeur ainsi qu'un forum auront été nécessaires pour finaliser le plan.

### **ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SUIVI**

Hier soir, lors de sa table des conseillers de comté, la MRC d'Abitibi a également procédé à l'élection du président du comité de suivi du PDZA. Ce sera donc M. Martin Roy, conseiller municipal et représentant de la Ville d'Amos au sein de la Table des conseillers de comté, qui assurera la présidence du comité formé notamment des membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC d'Abitibi, du CLD Abitibi, de producteurs agricoles et d'élus.

### **LA COLLABORATION DE PLUSIEURS ACTEURS DU MILIEU**

La MRC d'Abitibi souhaite souligner la collaboration du CLD Abitibi, des membres du CCA de la MRC d'Abitibi, de l'UPA ainsi que des producteurs agricoles dans cette démarche. L'élaboration de ce PDZA a été rendue possible grâce à un soutien financier de 40 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

## À PROPOS DU PDZA

Le PDZA est un outil de planification s'adressant à tous les acteurs du territoire de la MRC touchés par l'agriculture. L'objectif du plan est de mettre en valeur la zone agricole provinciale par l'agriculture en assurant le développement et la pérennité des activités agricoles, en atténuant les pressions de l'urbanisation et en favorisant la vitalité et l'occupation dynamique du territoire.

Ce plan est le résultat d'un exercice de concertation et de consultation auprès des acteurs du milieu agricole ainsi que de la population générale intéressée par le développement de l'agriculture sur le territoire de la MRC.

Pour prendre connaissance de la version intégrale ou abrégée du PDZA, visitez le site web de la MRC d'Abitibi à l'adresse suivante : <http://mrcabitibi.qc.ca/services/amenagement-du-territoire/pdza>.

– 30 –

**Source :** Jenny-Lee Falardeau  
Agente de communications  
MRC d'Abitibi  
819 732-5356, poste 210  
[jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca](mailto:jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca)

**Information :** Mélanie Falardeau  
Directrice du Service  
d'aménagement du territoire  
MRC d'Abitibi  
819 732-5356, poste 203  
[melanie.falardeau@mrcabitibi.qc.ca](mailto:melanie.falardeau@mrcabitibi.qc.ca)

Alice Chagnon  
Conseillère au développement des  
entreprises agroalimentaires  
CLD Abitibi  
819 732-6918, poste 222  
[alice.chagnon@cldabitibi.com](mailto:alice.chagnon@cldabitibi.com)